

**VISITE DE SITE et
PERMANENCE PUBLIQUE
D'INFORMATION**

PARCOUREZ LE SITE AVEC NOTRE EQUIPE

JEUDI 21 SEPTEMBRE

À PARTIR DE 14h00

DÉPART DE LA MAIRIE DE COINGT

POSEZ VOS QUESTIONS AUTOUR D'UN BUFFET CAMPAGNARD

JEUDI 21 SEPTEMBRE

À PARTIR DE 17h00

SALLE DES FETES DE COINGT

PROJET DE PARC ÉOLIEN « GRAND CERISIER »

Tout ce qu'il faut savoir sur le projet !

RES
l'énergie à l'infini

1. RES, VOTRE PARTENAIRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

>> L'éolien, symbole de la transition énergétique

Les objectifs fixés dans la « *loi de la transition énergétique pour la croissance verte* » sont ambitieux. Celle-ci prévoit de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % entre 1990 et 2030 et la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012.

Les avantages de l'éolien



Des retombées
économiques pour
les territoires



De l'électricité
sans émission
de carbone



Un impact sur
l'environnement
maîtrisé

>> RES comme partenaire de votre projet éolien c'est :



Bénéficier d'une solide expertise basée sur nos
35 années d'expérience.



Choisir un partenaire de confiance vous offrant une solution
globale, du développement à l'exploitation, durant toute la vie
de votre parc éolien.



Concevoir ensemble un projet adapté à votre territoire
et ses enjeux.



Assurer l'avenir en produisant une électricité propre
tout en favorisant l'emploi local.

2. LE PROJET

« GRAND CERISIER »



>> Les chiffres clés du projet



9 ÉOLIENNES
sur les communes de
Nampcelles-la-Cour, Coingt et
Dagny-Lambercy



**L'ENVIRONNEMENT ET
LE PAYSAGE** au cœur du
projet



92 GWH PAR AN
grâce à un bon gisement de
vent



40 000 PERSONNES
équivalent en consommation
électrique, chauffage inclus



40 000 €/AN
pour les communes
d'implantation (loyers et
fiscalité)



6 400 TONNES DE CO₂
évitées par an, soit 35 millions
de km



130 000 €/AN
pour les communautés de
communes concernées
(fiscalité)



**UN UNIQUE
INTERLOCUTEUR**
pour le développement, la
construction et l'exploitation
du parc.



3. LES ÉTAPES DU PROJET

« GRAND CERISIER »

2013

Études de faisabilité

Les **premiers contacts** avec les élus, les propriétaires et les exploitants ont commencé fin 2013.

En parallèle, une étude de faisabilité a validé les contraintes majeures (militaire, aviation, gaz, ...) et a permis d'évaluer les principaux enjeux du site.

2015

Conception du projet

Les **études environnementales et paysagères** sont demandées à des experts indépendants. Les études sont menées pendant un an afin d'identifier précisément les enjeux et les sensibilités sur la zone d'étude.

Des **mesures acoustiques** sont également réalisées pour minimiser l'impact sonore du projet et assurer le respect des limites réglementaires.

Les **échanges avec l'ensemble des acteurs du territoire** permettent de partager régulièrement les éléments du dossier et de les intégrer pour concevoir un projet équilibré et respectueux du territoire.

2017

RES a déposé le dossier de demande d'autorisation environnementale le **1^{er} Août 2017**.

Ce dossier comprend une étude d'impacts et une étude de dangers, qui reprennent les résultats des différentes expertises.

2018

Instruction du projet

Les **services de l'État** sont alors mobilisés pour étudier ce dossier et attester de sa recevabilité, notamment la Préfecture, la DREAL Grand Est, la DDT 52, l'Armée, l'Aviation Civile....

Une **enquête publique** d'un mois permet de recueillir les contributions et remarques des citoyens dans un rayon de 6 km autour du projet.

Au vu de toutes les conclusions de l'instruction, la décision finale d'autoriser l'exploitation du parc éolien revient au **Préfet du département**.

2019

Financement du projet

Une fois autorisé, le projet sera financé auprès d'investisseurs et des banques afin de pouvoir construire le parc éolien.

2020

Construction du projet

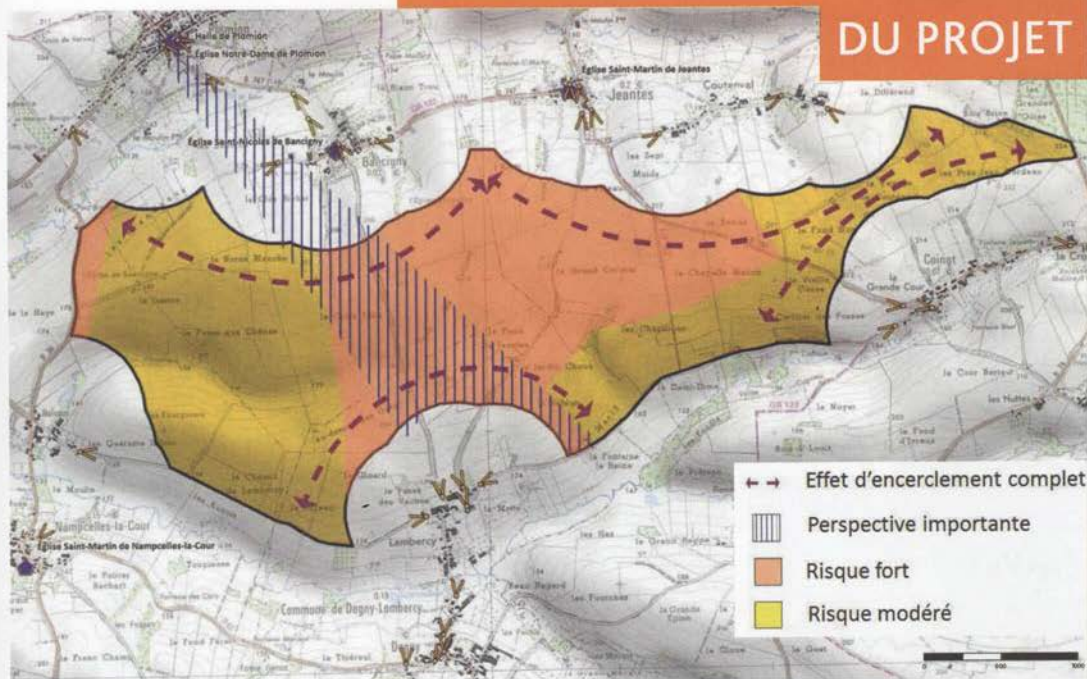
Des travaux de génie civil sont nécessaires pour amener les éléments des éoliennes qui seront ensuite assemblées à l'aide de grandes grues.

2021

Inauguration du parc

Avec de belles animations pour tous !

5. L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DU PROJET



>> Établir les préconisations

Une étude paysagère se compose des étapes et activités suivantes :

- ◆ des visites sur site,
- ◆ un travail de cartographie,
- ◆ une analyse de la bibliographie locale.

Cette étude permet de définir les enjeux et les sensibilités du territoire pour :

- ◆ les monuments historiques du patrimoine,
- ◆ les villages et hameaux,
- ◆ les entités paysagères (vallées, plateaux).

>> Concevoir le meilleur projet

La synthèse permet de dégager des préconisations d'implantations et de développer un projet respectueux de son environnement paysager.

Plus de 40 photomontages sont à votre disposition avec une modélisation 3D du parc lors des permanences publiques.

>> Les mesures spécifiques

Une fois le projet de moindre impact choisi, des mesures supplémentaires de réduction ou de compensation sont proposées afin d'améliorer le projet :

- ◆ plantation de haies et d'arbres dans les villages,
- ◆ mise en valeur des églises fortifiées proches du projet, notamment à Nampcelles-la-Cour
- ◆ Enfouissement de réseaux à l'entrée de Coingt

6. LES ÉTUDES ACOUSTIQUES



>> L'étude du bruit en 4 étapes

Tout projet de parc éolien doit faire l'objet d'une étude d'impact acoustique. Cette étude a pour but de définir un projet qui garantit le strict respect de la réglementation acoustique en vigueur.



DIAGNOSTIQUER LA SITUATION

Réalisation de mesures in situ. État des lieux de l'environnement sonore. Caractérisation des différentes ambiances sonores existantes. 4 à 6 semaines de campagne.



MODÉLISER LE PROJET

Modélisation de l'impact acoustique du parc. Estimation des émissions sonores en fonction de la géographie du site et des caractéristiques techniques des éoliennes.



VÉRIFIER ET OPTIMISER

Calcul du bruit global aux habitations pour proposer une implantation adaptée et conforme à la législation en vigueur.



PARTAGER LES RÉSULTATS

Les résultats de l'étude constituent une des pièces réglementaires de l'étude d'impact environnementale ; ils sont consultables lors de l'enquête publique, après le dépôt des autorisations.

Et le bruit des éoliennes ?



Source France Énergie Éolienne

« RES veille aux évolutions réglementaires et technologiques tout en s'appuyant sur son retour d'expérience des contrôles sur des parcs en exploitation pour appréhender au mieux les spécificités de l'éolien dans ses études d'impacts et concevoir un projet s'intégrant à l'environnement existant pour respecter la tranquillité des riverains concernés. »

7. LES ÉTAPES DU CHANTIER

>> Le Génie Civil

Afin de garantir les accès et les aires de grutages, un réseau de pistes sera créé ou amélioré pour permettre le passage des convois exceptionnels.

Les éoliennes nécessitent également la construction de fondations en béton et de nouveaux réseaux de câbles électriques et informatiques qui seront enterrés.



Exemple de piste après aménagement



Exemple de fondation en béton

>> Le montage des éoliennes

Le mât d'une éolienne est constitué de plusieurs sections d'acier qui seront assemblés par grutage successif.

Ensuite, la nacelle est levée et fixée au mât. Elle contient la génératrice qui convertit l'énergie mécanique en énergie électrique.

Une mise sous tension de 10 jours permettra de certifier du bon fonctionnement de l'ensemble du parc avant sa mise en service.



Illustrations de levage de mât et de nacelle.



Exemple de montage du rotor.

8. L'EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN

>> Exploitation et Maintenance

RES France gère 503 MW depuis ses centres de contrôle situés à Avignon, Dijon et Béziers.

Avec plus de 15 ans d'expérience, nos équipes optimisent la production d'énergie afin d'améliorer la performance des parcs éoliens et solaires.



Nos techniciens
sont disponibles
24h/24 - 7j/7



Intervention
en moins de 2h

>> Emploi éolien des Hauts-de-France

Ces compétences multiples sont apportées par différentes entreprises de la filière éolienne, sous-traitants et partenaires inclus.



1460 emplois éoliens dans
les
Hauts-de-France fin 2015
(15 000 en France)



11 % d'emplois
supplémentaires
entre 2014 et 2015

Et le démantèlement ?

Le démantèlement des éoliennes et du parc peut être considéré comme l'inverse de la construction du parc.

Les fondations et les câbles seront retirés selon la réglementation en vigueur. Les aires de grutages et les pistes créées seront déstructurées pour être recouvertes de terre végétale et remise en état avec le relief naturel.

95% des matériaux qui composent le parc éolien seront recyclés, la grande majorité localement.

50 000€ de garanties financières par éolienne sont engagées auprès d'un organisme bancaire ou d'une consignation à la Caisse des Dépôts et Consignations pour assurer la remise en état du site en cas de défaillance de l'exploitant.

9. UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE ÉCOUTE



Delphine ROBINEAU
Pilotage des projets



Maïté MOREL
Concertation et suivi du dossier



Quentin HAMON
Urbanisme et maîtrise foncière



Thomas DE SORDI
Études paysage et environnement



Alain MEYER
Études techniques



Andrea TUNDO
Études d'accès et préparation du chantier

>> Et des experts indépendants

Étude paysagère
ATELIER DE L'ISTHME

Étude naturaliste



Étude d'impact



VOTRE AVIS COMPTE - PARTAGEZ-LE AVEC NOUS !

Venez déposer ce questionnaire lors des permanences publiques ou n'hésitez pas à l'envoyer à

Société RES, 15 Rue Louis Le Grand, 75002 Paris

Un questionnaire remis
=
Un cadeau RES* !

Pour vous, l'énergie éolienne :

	D'accord	Neutre	Pas d'accord	Ne sais pas
A. Est nécessaire à la réussite de la transition énergétique et à la lutte contre les changements climatiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. Est soumise à des normes acoustiques strictes depuis 2011 qui limitent fortement le bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. Peut s'intégrer avec le paysage si on respecte les recommandations des experts et la méthode ERC* ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D. Est compatible avec la faune et la flore si on respecte les recommandations des experts et la méthode ERC* ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E. Est une source de revenus pour les communes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*ERC = Éviter, Réduire, Compenser

Que pensez-vous de notre projet de parc éolien ?

	D'accord	Neutre	Pas d'accord	Ne sais pas
La stratégie d'implantation respecte la faune et la flore <i>voir 4. L'opportunité d'un gain de biodiversité</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La stratégie d'implantation respecte le paysage et les monuments historiques <i>voir 5. L'intégration paysagère du projet</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La stratégie d'implantation respecte la distance minimale aux habitations et la réglementation acoustique <i>voir 6. Les études acoustiques</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les mesures de mise en valeur du patrimoine et de gain de biodiversité seront bénéfiques au territoire <i>voir 4. L'opportunité d'un gain de biodiversité</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je suis favorable au projet « Grand Cerisier »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Souhaitez-vous des informations sur :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> L'étude environnementale (faune/flore) | <input type="checkbox"/> Le fonctionnement du parc (production électrique, emplois) |
| <input type="checkbox"/> L'étude paysagère | <input type="checkbox"/> Les bénéfices financiers pour le territoire |
| <input type="checkbox"/> Les études techniques (acoustiques et autres) | <input type="checkbox"/> La possibilité d'investir dans le projet pour en retirer un bénéfice personnel |
| <input type="checkbox"/> La construction d'un parc éolien (emplois, étapes) | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |

* Les cadeaux seront remis dans la limite des stocks disponibles

The logo for RES features the letters 'RES' in a bold, stylized font. The letters are filled with a vibrant, multi-colored pattern of orange, red, and yellow, resembling a flame or a sunburst. The 'R' and 'E' are connected, and the 'S' is a simple, thick stroke.

l'énergie à l'infini

RES SAS - Agence de Paris
15, rue Louis Le grand - 75 002 PARIS
Tel : 01 53 93 66 20
www.res-group.com/fr